



DÉFENSE

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

FONCTIONNAIRES  
Cotisation  
Retraite

INFO FLASH

# ABAISSEMENT DEGRESSIF DU TAUX DE COTISATION RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

La ministre de la Fonction Publique Maryse LEBRANCHU a réuni l'ensemble des organisations syndicales représentatives de la Fonction Publique pour présenter la mesure d'abaissement dégressif du taux de cotisations retraite des fonctionnaires. Cette mesure vient traduire la proposition du gouvernement sur l'amélioration du pouvoir d'achat des salariés les plus modestes.

La mesure proposée vise à alléger le taux de cotisations salariales (pension de retraite) acquittées par les fonctionnaires. Cette mesure s'applique aux fonctionnaires et militaires dont le traitement indiciaire brut est inférieur à 1,5 SMIC brut (2168€ soit l'IM 468). La baisse des cotisations salariales sera dégressive en fonction du traitement, elle sera comprise dans une fourchette entre 2% pour un agent percevant une rémunération indiciaire à un SMIC, et 0,2% pour un agent percevant une rémunération indiciaire à 1,5 SMIC.

LE TABLEAU CI-DESSOUS VOUS INDIQUE QUELQUES EXEMPLES A TITRE INDICATIF:

	CAT « A »	CAT « B »	CAT « C »
Gain annuel mini	51€	287€	286€ *
Gain annuel maxi	243€	326€	556 *

(\*) Au gain de la baisse de cotisation s'ajoutera la revalorisation de 5 points d'indice en 2015 pour la catégorie « C » dûe aux mesures d'urgence.

Pour la **CFDT**, la mesure prise par le gouvernement qui vise l'amélioration du pouvoir d'achat des salariés les plus modestes est une 1ère étape, dans les conditions que cette baisse dégressive des cotisations salariales ne peut s'entendre que si les droits en matière de retraites sont pleinement garantis.

Néanmoins le gouvernement ne répond pas aux revendications de la **CFDT** :

- ▶ En matière de revalorisation salariale ;
- ▶ En matière d'amélioration des carrières ;
- ▶ En matière de recrutements, dans un ministère de la défense où le personnel civil est de plus en plus vieillissant.

Paris, le 19 juin 2014.

**Avec vous, la CFDT s'engage aujourd'hui, pour la Défense de demain**